



## **PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE PRIMAIRE 2018 / 2019**

Ce document est un outil de travail et un cadre de référence, à l'usage des bénévoles, des familles, et de la coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité primaire.

Il n'est pas figé, il est en perpétuel évolution et adaptation, il est travaillé et réfléchi avec les bénévoles et permet d'avoir une base de travail.

### **Projet Educatif De Territoire et Projet Associatif de la MJC :**

L'action de l'accompagnement à la scolarité primaire de la MJC s'inscrit dans le cadre du PEDT de la ville de Lyon. Celui-ci met en avant l'importance du vivre-ensemble, l'accompagnement à l'autonomie et l'estime de soi, l'implication parentale et enfin le renforcement des apprentissages fondamentaux.

L'accompagnement à la scolarité s'inscrit également dans le projet associatif de la MJC qui défend des valeurs de citoyenneté, d'autonomie, de participation. En effet, la MJC met un accent primordial sur la participation des publics, et donc de l'enfant, dans les différents temps de fréquentation de la MJC. Parce qu'en faisant ensemble, on va plus loin, nous souhaitons transmettre des valeurs de solidarité et d'entraide, pour amener les enfants vers une autonomie en les rendant responsable. Cela vaut également pour l'accompagnement à la scolarité et ces notions et valeurs doivent y paraître.

### **Les objectifs de l'accompagnement à la scolarité primaire :**

Afin de répondre au mieux aux objectifs et valeurs énoncés précédemment, la MJC souhaite sortir de l'aspect « aide aux devoirs » uniquement.

Pour cela, nous souhaitons développer des ateliers ou des projets au cours de l'année, qui permettraient d'atteindre les 3 objectifs suivants :

- Valoriser le potentiel de réussite de chacun et l'estime de soi :
  - soutenir l'enfant dans ses progressions scolaires
  - développer ses qualités relationnelles (rapport à l'autre, à l'adulte)
  - conforter et encourager la réussite des apprentissages fondamentaux
  
- Susciter l'ouverture d'esprit et la curiosité :
  - découvrir de nouveaux centres d'intérêt
  - valoriser l'expérience personnelle de l'enfant
  - promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté
  
- Accompagner les familles dans leur rôle éducatif :
  - valoriser et renforcer leur autorité parentale
  - être un lien neutre, une tierce personne en dehors de l'école

## **Pourquoi / quel est l'intérêt de ces ateliers-projet au-delà des devoirs ?**

L'objectif de ces ateliers est avant tout de permettre à l'enfant de mieux se connaître, de prendre confiance en lui en le valorisant sur d'autres compétences qu'il a en dehors des apprentissages scolaires, en travaillant l'image de soi.

Cela permet également à l'enfant de s'épanouir dans ses relations aux autres, notamment l'image de l'adulte.

Au cours de ces ateliers, plusieurs aspects des apprentissages fondamentaux sont mis en avant : la concentration, la mémoire, l'écriture, la lecture, le repérage spatio-temporel, l'argumentation de ses propos...

Le travail en petit groupe l'amène à apprendre à faire des compromis, en respectant la parole et l'écoute de chacun, en prenant en compte l'autre et sa parole.

## **Outils et formations :**

Pour mettre en œuvre ce nouveau projet dans de bonnes conditions, la MJC et la coordinatrice s'engage à mettre à disposition des outils de travail à destination des bénévoles. La MJC proposera également des formations en internes, pour les bénévoles, sur les thématiques suivantes :

- la place et le rôle du bénévole ainsi que de la MJC dans l'accompagnement à la scolarité (*abordé et travaillé lors de la réunion de rentrée des bénévoles*)
- l'encadrement d'un groupe d'enfants ou d'adolescents
- la menée de projet
- la communication non-violente avec les enfants et les adolescents (*dates des 3 thématiques communiquées courant septembre*)

## **Modalités et déroulement de séance :**

Les séances se déroulent 2 fois par semaine, les mardis et les jeudis, avec 2 groupe d'enfants différents constitués de 7 (ou plus si bénévoles disponibles) CP au CM2, pendant 1h10.

Les pré-inscriptions se déroulent mi-septembre, sur une permanence tenue par la coordinatrice, accompagnée d'un ou 2 bénévoles disponibles

La 1<sup>ère</sup> séance d'accompagnement à la scolarité a lieu mi-octobre (le mardi 9 octobre 2018 et le jeudi 11 octobre 2018) : il s'agit d'une 1<sup>ère</sup> séance – réunion de rentrée pour les enfants et les parents, afin de rencontrer les bénévoles et de prendre connaissance du cadre de fonctionnement des séances.

---

### *Déroulement d'une séance :*

- Arrivée des bénévoles à 16h45. Temps d'échange entre eux et avec la coordinatrice.
- Arrivée des enfants après l'école, soit entre 16h45 et 17h, accueilli par les bénévoles.
- Goûter des enfants en groupe, en présence des bénévoles, dans un espace de la salle aménagé et dédié. Ce temps-là est alors important et est un vrai temps convivial et d'échange à partager avec les enfants. Cela leur permet également une coupure après l'école, avant de se recentrer sur un temps de travail plus détendu.
- Travail individuel autour des devoirs et leçons, de **17h à 17h30**. Un adulte avec un enfant, dans la mesure du possible et d'un nombre de bénévole suffisant. Les enfants travaillent alors leur devoir ou l'apprentissage de leçon, pour le lendemain seulement (sinon, les 30 minutes ne suffiraient pas).
- Groupe d'ateliers, par niveau ou par choix de l'enfant (à définir en début de chaque cycle) de **17h30 à 18h**. 2 groupes différents : Cp au CE2 et CM1 et CM2 (ou 3 groupes suivant l'effectif et la répartition par niveau). Les ateliers sont choisis par les bénévoles, suivant leur compétence et également en concertation avec les enfants en amont. Suivant les ateliers, la répartition des enfants pourra se faire par choix plutôt que par niveau. Tous les bénévoles participent activement aux séances d'ateliers, et se concertent mutuellement pour le bon déroulement des séances.

**Les ateliers se mettront en place courant du mois de Novembre. Avant cela, les séances permettent à chacun de faire connaissance avec l'enfant, afin de cibler ses besoins et lacunes (ce qui permettra d'orienter les ateliers par la suite).**

→ 18h : départ des enfants, leur parent viennent les chercher dans la salle.

## Acteurs de l'accompagnement

### Coordinatrice :

Engagée par la MJC, elle a pour mission de veiller au bon déroulement de l'action, en :

- recrutant, formant, accompagnant les bénévoles et les partenaires sociaux.
- Soutenant les familles dans le parcours scolaires.
- Réalisant les bilans auprès des familles, des bénévoles, des partenaires scolaires et sociaux.
- Participant au collectif d'accompagnement à la scolarité du 7ème arrondissement.

Elle reste disponible et à l'écoute des bénévoles, en amont des séances ou après, ou à un autre moment sur demande du bénévole.

### Bénévoles

Ce sont des personnes volontaires qui consacrent une partie de leurs temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association. Au sein de l'accompagnement à la scolarité, ils sont référents d'un ou plusieurs enfants pour l'année scolaire en cours.

#### Ils ont pour missions de :

- Accompagner et de soutenir les enfants dans les apprentissages fondamentaux.
- Valoriser l'enfant.
- Privilégier l'écoute, sans jugement.
- Apporter des outils de méthodologie de travail.
- Créer et entretenir un lien avec les familles aux travers des goûter et des échanges informels.
- Éveiller aux plaisirs de la lecture.

#### Et s'engagent à :

- Adhérer, participer à l'élaboration et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'accompagnement à la scolarité.
- Accompagner les enfants tout au long de l'année scolaire.
- Prévenir à l'avance en cas d'absence, utiliser l'outil approprié.
- Utiliser les outils de suivi proposés.
- Observer un devoir de discrétion, de respect et de la confidentialité et en référer au responsable si nécessaire.
- Travailler en lien avec le responsable de l'accompagnement scolaire.
- Participer aux réunions et aux formations proposées par la MJC

### Réunions :

L'équipe de bénévole est réunie avec la coordinatrice en début d'année, avant de commencer l'accompagnement, afin d'apprendre à se connaître, puis de voir les attentes et les volontés sur l'année. Puis 2 à 3 réunions de suivi et d'évolution sont organisées en cours d'année, pour faire un point sur les enfants, prendre connaissance des avis des enseignants, évaluer les projets, faire des réajustements si

besoin.

A la fin de l'année, un temps de bilan est posé pour revenir sur l'année complète et préparer les perspectives de l'année prochaine.

Ces différents temps sont souvent suivis d'un moment convivial, un apéritif, un repas, afin de renforcer le lien entre l'équipe des bénévoles, la coordinatrice, et d'avoir des échanges non-officiels.

---

## Enfants

Principaux intéressés de l'accompagnement à la scolarité, ils ont également des missions et des engagements à respecter :

- être à l'heure aux séances.
- s'impliquer et se montrer motivé durant la séance entière.
- respecter le travail des autres, en ne faisant pas trop de bruit, et n'allant pas les déranger sans y être invité par les adultes.
- adopter une attitude et un langage adapté et respectueux.

---

## Place des familles

Au cours de l'année scolaire, des bilans sont organisés dans le cadre des goûters afin de permettre de rencontrer les familles dans une atmosphère conviviale. Cette approche permet d'instaurer une relation de confiance et d'échanger plus facilement sur leurs enfants. Ces temps permettront de présenter aux familles ce qui a été réalisé au cours des ateliers.

En bilan de l'année 2015/2016, il a été remarqué que certains parents ne venaient jamais lors de ces temps, et pour certains enfants, ils ne venaient pas non plus les chercher en fin de séance. Cela pose un problème d'échange et de lien direct avec les parents. Il va donc être demandé aux familles de venir au moins une fois toutes les 2 semaines récupérer l'enfant, afin d'échanger sur l'évolution avec le ou les bénévoles, ainsi que de participer aux goûters de fin de cycle. De plus, la réunion de rentrée de la 1<sup>ère</sup> semaine est un temps obligatoire (dans la mesure du possible et suivant les problématiques familiales).

Les rencontres individuelles avec les familles peuvent être organisées à la demande du bénévoles ou du parent. Au-delà de ces temps, les familles peuvent s'entretenir avec les bénévoles ou le responsable dès qu'elles le souhaitent. Le bureau du responsable est un espace d'échange, dédiée à une écoute attentive et compréhensive.

---

## Partenaires

A la fin de chaque trimestre, un échange mail est réalisé entre les enseignants et la coordinatrice sur chacun des enfants. Ce bilan est transmis et discuté avec les bénévoles. Durant l'année, d'autres partenariats peuvent être mis en place, suivant les besoins, les demandes des enfants ou des bénévoles, les projets ... (bibliothèque, formation, visite culturelle,...)